

Annexe C : Conseiller juridique

Introduction

Le CCWG-Responsabilité a engagé deux cabinets juridiques pour obtenir des avis et des conseils sur leur travail. Au moment de l'embauche, le CCWG-Responsabilité a créé une sous-équipe juridique pour coordonner le travail des cabinets (la méthodologie du groupe est détaillée plus bas).

Cependant, à la suite de la publication du rapport initial provisoire en mai 2015, la sous-équipe juridique a été dissoute et la relation avec les cabinets juridiques s'est transformée : les présidents du CCWG-Responsabilité, pas la sous-équipe juridique, auraient un contact direct avec les cabinets et attesteraient des demandes du groupe. Cette nouvelle méthode permet plus de consultation directe entre la direction et les cabinets juridiques alors qu'en même temps cela permet un meilleur suivi des coûts de personnel.

Les demandes et réponses sont suivies sur l'espace public Wiki : <https://community.icann.org/x/OiQnAw>.

Portée du travail

Adler & Colvin sera la principale source de conseils sur la loi de gouvernance des entreprises et de la loi de la Californie pour les organisations à but non lucratif.

Sidley & Austin s'occuperont des questions relatives au droit international et à la juridiction et de toute autre question supplémentaire, le cas échéant.

Règles d'engagement

Coordination des cabinets juridiques

Sidley & Austin sera le cabinet chargé de la coordination. Les deux cabinets sont censés travailler sur différentes questions leur ayant été attribuées mais Sidley Austin coordonnera la manière dont les travaux complémentaires et collaboratifs seront développés par les cabinets. Cela est essentiel pour le succès du groupe et pour éviter le dédoublement du travail dont l'impact serait éventuellement de multiplier par deux les heures facturables.

Des réunions privées de coordination entre les avocats seraient acceptables et souhaitables. L'information devrait circuler librement entre les cabinets d'avocats.

Conseils juridiques

Tout en reconnaissant que Sidley Austin coordonnera le travail des deux cabinets d'avocats dans le but d'avoir une voix harmonisée, les cabinets d'avocats doivent

indiquer toute divergence d'opinions existante sur une question spécifique. En outre, si cette divergence d'opinions se produisait, chaque cabinet d'avocats devra fournir les fondements justifiant son point de vue.

Au cours de réunions en personne ou des appels, un conseil juridique de haut niveau devrait être fourni en temps réel, en réponse à toute question relevant de la Charte.

L'implication des avocats avec les équipes de travail du CCWG-Responsabilité sera la clé pour les prochaines étapes car c'est eux qui construisent les propositions qui feront l'objet de consultation publique. En conséquence, la sous-équipe juridique et les cabinets juridiques devraient être en mesure de fournir les outils dont ces équipes de travail ont besoin pour construire des propositions réalisables et juridiquement viables.

Il est essentiel qu'à l'étape suivante les cabinets juridiques analysent les différents modèles de pouvoirs et de mécanismes joints à ces présentes afin de fournir des conseils sur la question de savoir en premier lieu si ces pouvoirs et les mécanismes sont juridiquement viables et si non, quelles seraient les alternatives. Dans une deuxième étape, il sera demandé aux cabinets d'avocats de donner leur avis sur la façon dont ces mécanismes et pouvoirs peuvent être exécutés dans cette optique holistique des processus d'amélioration de la responsabilité.

Méthodologie du sous-groupe juridique

Lorsque la sous-équipe juridique était active, voici la méthodologie et les méthodes de travail qui s'appliquaient :

Sous-équipe juridique et coordination des cabinets juridiques

Les cabinets juridiques devront informer le CCWG-Responsabilité et recevront des informations uniquement de la sous-équipe juridique exécutive dont les membres sont : León Sánchez (chef); Athina Fragkouli; Robin Gross; David McAuley; Sabine Meyer; Edward Morris; Greg Shatan et Samantha Eisner (soutien) ;

Au cas où il y aurait la nécessité d'un appel entre les membres disponibles de la sous-équipe juridique exécutive et l'un des cabinets afin de traiter des questions urgentes sans pouvoir faire un appel public, il faudra toujours présenter un compte rendu approprié à la liste ouverte en temps opportun. Cette méthode sera exceptionnelle.

Une seule liste de diffusion sera utilisée. Les membres de la sous-équipe juridique n'étant pas répertoriés dans la sous-équipe juridique exécutive ont le droit d'accès afin de rationaliser les communications. Les privilèges de publication peuvent entraîner des privilèges de demande.

La liste de diffusion reste ouverte à tous les observateurs.

Les activités et les demandes seront documentées sur la page wiki dédiée -

<https://community.icann.org/display/acctcrosscomm/Legal+SubTeam>.

Liste de diffusion

Toutes les demandes officielles, y compris des clarifications sur le suivi, seront présentées par écrit et communiquées à travers la liste de diffusion publique ccwg-

accountability5@icann.org – les archives publiques de diffusion sont disponibles à <http://mm.icann.org/pipermail/ccwg-accountability5/>.

Téléconférences

Tous les appels hebdomadaires seront enregistrés, transcrits et archivés dans l'espace public Wiki : <https://community.icann.org/x/kw4nAw>.

L'appel de la sous-équipe juridique et de coordination des cabinets juridiques auront lieu les mercredis : 14h00 à 15h00 UTC sous-équipe juridique seulement - 15h00 à 16h00 UTC sous-équipe juridique et avocats.

Les appels sont ouverts à tous.

Demandes de conseils

Aucune personne en dehors de la sous-équipe juridique exécutive ne devrait envoyer des demandes aux cabinets juridiques.

Les cabinets juridiques sont tenus d'alerter la sous-équipe juridique exécutive de toutes les demandes présentées par des particuliers n'appartenant pas à la sous-équipe juridique exécutive.

Seulement les tâches assignées par le mémorandum feront l'objet du travail des avocats. Il est important que les deux cabinets d'avocats continuent à faire le suivi des appels et des discussions du CCWG-Responsabilité dans les listes de diffusion car il pourrait y avoir des sujets importants ou des questions soulevées lors des différentes discussions qui pourraient servir de cadre pour les tâches effectuées par la sous-équipe juridique.

Les questions continueront à être recueillies et compilées en un seul document par la sous-équipe juridique afin de faire le suivi des différentes inquiétudes et questions soulevées au sein du groupe plus grand qui seront triées pour ensuite être attribuées officiellement aux avocats.

Pour chaque affectation, la sous-équipe juridique fera ses meilleurs efforts pour fournir le plus grand contexte possible afin de guider les avocats sur les besoins de la tâche particulière qu'ils sont censés aborder.

Les demandes de conseils juridiques doivent être numérotées consécutivement à des fins d'organisation.

Toutes les demandes seront archivées dans l'espace public Wiki : <https://community.icann.org/x/4gknAw>.